NUMÉROS D'URGENCE

En cas de danger immédiat face à une situation de violence, contactez les numéros suivants :

17	18	15	112
POLICE	POMPIERS	SAMU	SERVICE D'URGENCE EUROPÉEN

En remplacement du 15, 17, et 18 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques, vous pouvez contacter ces numéros par sms.
Ces numéros sont gratuits et pouvent être composés depuis un téléphone fixe ou portable.

NUMÉROS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

3919
VIOLENCES FEMMES INFORMATION

24h/24 et 7j/7, également accessible aux personnes sourdes et malentendantes

0 800 05 95 95
VIOLS FEMMES INFORMATIONS

Du lundi au vendredi de 10h à 19h

0 805 802 804
VIOLENCES SEXUELLES DANS L'ENFANCE

Du lundi au vendredi de 10h à 19h

0 800 08 11 11
SEXUALITÉ, CONTRACEPTION, IVG

Du lundi au vendredi de 9h à 20h ou via le chat ivg-contraception-sexualite.org

31 14
SUICIDE ÉCOUTE

24h/24 et 7j/7



La Maison des Femmes du Tarn-et-Garonne ouvre directement sur la rue avec un **accès sécurisé et confidentiel.**

CONTACTEZ-NOUS

Comment prendre rendez-vous ?
- Sur place ou par téléphone
- Par vous-même ou un professionnel qui vous suit

Maison des Femmes du Tarn-et-Garonne
76 rue Léon Cladel,
80200 Montauban

05.81.98.67.00

Bus : ligne F
Arrêt "3 Pigeons"

maisondesfemmes@ch-montauban.fr

lundi au jeudi :
9h à 16h30
vendredi : 9h à 12h

www.ch-montauban.fr

CH Montauban

@chmontauban82

La Maison des femmes du Tarn-et-Garonne s'appuie sur l'expertise de partenaires associatifs et institutionnels pour la prise en charge des femmes victimes de violences.

GHT82

LA MAISON DES FEMMES DU TARN-ET-GARONNE

Un lieu d'accueil confidentiel et bienveillant,
pour accompagner et soigner les femmes victimes de violences de toutes formes



Centre Hospitalier de Montauban

QU'EST CE QUE LA MAISON DES FEMMES ?

La Maison des Femmes du Tarn-et-Garonne est une unité spécifique du Centre Hospitalier de Montauban, dédiée aux femmes victimes ou ayant été victimes de toutes formes de violences (physique, sexuelle, verbale, psychologique, administrative, économique, numérique…), permettant de bénéficier d'une prise en charge pluridisciplinaire, **même si les faits sont anciens**, uniques ou répétés, en cours ou passés.

Une équipe, composée d'une sage-femme, d'une psychologue et d'une assistante sociale, vous accompagne à travers un **parcours facilité, soutenant et sans rupture**. Les professionnels travaillent en réseau avec de nombreux intervenants du territoire : associations d'aide juridique ou sociale, médecine de ville, services hospitaliers, services de police et gendarmerie.

L'ensemble de l'accompagnement proposé est **gratuit** et **confidentiel**. Les consultations sont prises en charge par la sécurité sociale et une aide à l'ouverture des droits peut être faite si nécessaire.

Dans le cas où vous êtes victime de violences physiques ou sexuelles récentes et qu'une plainte n'a pas été réalisée, un rendez-vous rapide pourra vous être proposé pour vous accompagner sur le plan médical.

La Maison des Femmes soutient et accompagne les femmes qui le souhaitent dans leur dépôt de plainte.

Fiche de liaison à destination des professionnels de santé :



NOS PARCOURS DE SOIN

Après un premier entretien pour accueillir vos demandes, un bilan médical, psychologique et social est réalisé avec vous. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé vous permettant de recevoir l'écoute, les informations, soins physiques et psychologiques adaptés.

Les rendez-vous et l'accueil de jour seront organisés et coordonnés par l'équipe de la Maison des Femmes.

Différents parcours peuvent être proposés :

- Parcours Violences : un suivi multidisciplinaire et coordonné adapté à vos besoins, avec une aide au dépôt de plainte si vous le souhaitez.
- Parcours Santé sexuelle : consultations de dépistage des IST, de contraception et de suivis gynécologiques peuvent être proposées. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les services de santé sexuelle et gynécologie (U2S).
- Parcours Vulnérabilité : accompagnement avec les services de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), d'addictologie, aide pour l'accès aux droits, aux traducteurs.
- Parcours Violences & Grossesse : une prise en charge médicale et sociale adaptée à la périnatalité pour protéger votre santé et celle de votre enfant.
- Parcours Mutilations génitales féminines : un premier rendez-vous avec une sage-femme pour faire le point sur votre santé, mesurer les impacts de cette mutilation et/ou envisager un parcours de reconstruction.

L'objectif des parcours est de vous aider à retrouver votre pouvoir d'agir, sortir des situations de violences et guérir des impacts qu'elles ont sur votre santé et votre vie.

La Maison des Femmes du Tarn-et-Garonne s'appuie aussi sur le soutien d'associations venant effectuer des permanences, qui apportent conseils juridiques et soutien social.

NOS ATELIERS

Les violences vécues ont des répercussions psychologiques et sociales qui impactent l'estime de soi, les relations sociales et professionnelles, le rapport au corps…
Pour un accompagnement global, nous vous proposons des **groupes de parole** et des **ateliers thématiques** (estime de soi, réappropriation du corps, etc.), animés par des professionnels spécialisés, comme un soin à part entière durant votre parcours.

VOS QUESTIONS

"Suis-je concernée ?"

- Il/elle me dit que je ne sers à rien, m'insulte.
- Je n'ai pas accès à ma carte vitale, aux comptes bancaires.
- Même si je n'en ai pas envie, nous devons avoir des relations sexuelles.
- Si je ne fais pas ce qu'il/elle veut, il/elle se fâche et me fait mal.
- Quand il/elle est en colère, il/elle crie, tape sur les murs et me fait peur…

"Combien coûte une consultation ?"

Les services proposés sont totalement gratuits.

"Je ne souhaite pas ou ne suis pas prête à porter plainte, puis-je quand même être vue ?"

Oui, nous vous accueillons et vous accompagnons dans vos choix et vos démarches.

"J'ai peur de venir consulter à la Maison des Femmes car je connais le monde de l'hôpital."

Pas d'inquiétude, les consultations sont confidentielles et vous pouvez demander une anonymisation de votre dossier.

"Je souhaite venir accompagnée par une personne de confiance, est-ce possible ?"

Oui, bien sûr.